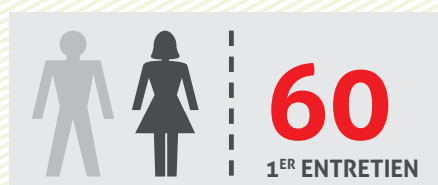


Après 20 ans de mise en œuvre, le statut entrepreneur-salarié-associé s'inscrit comme un statut à part entière offert à tout créateur d'entreprise. La loi ESS de juillet 2014 reconnaît ce statut innovant : entrepreneur dans le pilotage de son activité, salarié pour sa couverture sociale et coopérateur dans une entreprise partagée.

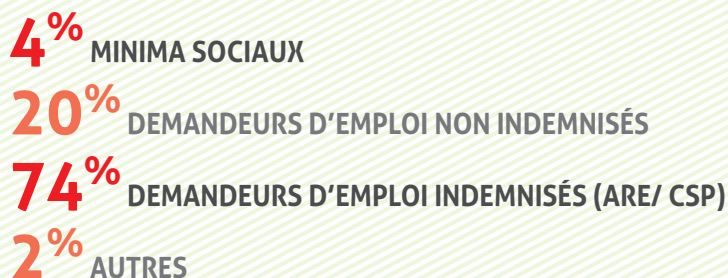
ACCUEILS / CONTACTS 2014



62 ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS EN 2014

STATUT D'ORIGINE DES PORTEURS DE PROJETS

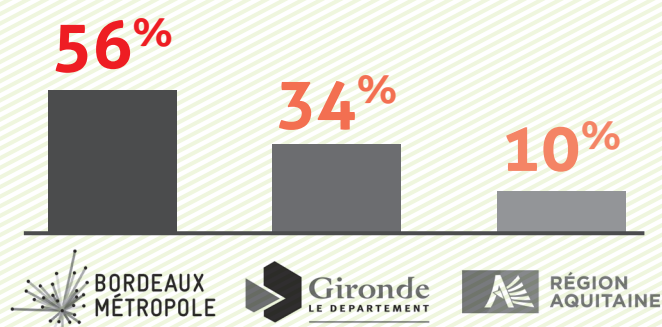
sur 62 projets accompagnés



RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

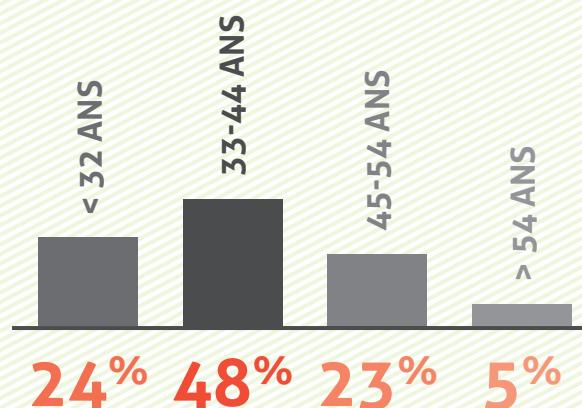


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

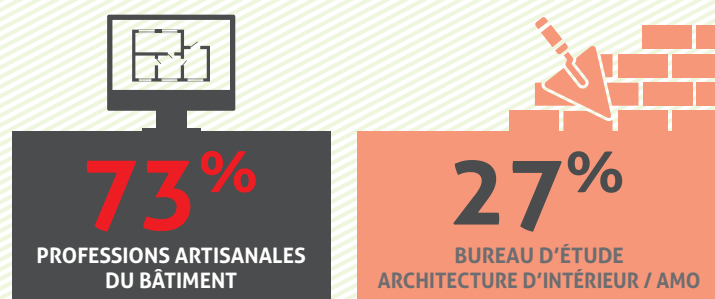


ÂGES DES PORTEURS DE PROJETS

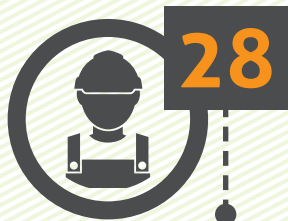
sur 62 projets accompagnés



TYPLOGIE DES ACTIVITÉS ACCOMPAGNÉES



AU 31 DÉCEMBRE 2014 NOUS COMPTONS



ENTREPRENEURS SALARIÉS



E.T.P. (Équivalent Temps Plein)

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRENEURS



985 000 €

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
+41% PAR RAPPORT À 2013

49 642 €

TVA REVERSÉE
+15% PAR RAPPORT À 2013

380 247 €

DE SALAIRES BRUTS

304 175 €

DE COTISATIONS SOCIALES

ILS NOUS SOUTIENNENT



LES SORTIES EN 2014



4 CRÉATIONS
D'ENTREPRISE



4 RETOURS AU SALARIAT



7 RÉORIENTATIONS



NOTRE ACTUALITÉ

« En 2014, 25 entrepreneurs ont suivi
548h de formation,
dont 415h en éco-construction. »

L'EFFET LEVIER DES FINANCEMENTS

un retour vers la collectivité

x 2 €

TVA + COTISATIONS
SOCIALES REVERSÉES

x 5,6 €

CHIFFRE D'AFFAIRES
GÉNÉRÉ